



## Compte rendu du Conseil d'Administration

7 mars 2015

Pontoise

**Présents** : Vincent CHOUPAUT, Stéphane GESQUIERE, Jonathan HAMON, Xavier JACUS, Alexandre TAME, Jérémy WALTHER, Guillaume MOITRIER (Coordinateur Lorraine)

**Invités** : Sandrine DECLUME, Mélodie CAIANI, Jonathan GUERCHON

**Excusés** : Michaël LARRIEU, Cédric LHOMOND, Joaquim WILQUIN

**Absents** : Julien MERLE, Laura MICHIEL, Olivier PRATS

### Point adhésions et objectifs

Au 7 mars, 131 associations ont adhéré ou ré-adhéré à la FédéGN. Ce très bon début d'année peut être mis en parallèle avec le dynamisme des échanges au sein du CA.

Par ailleurs, l'équipe n'est pas en reste puisque de nombreux bénévoles non membres du CA agissent pour la FédéGN, notamment sur les salons, comme ce fut le cas à Epinal.

Ce renforcement des équipes doit continuer car il permet à la FédéGN de se placer en soutien logistique et non plus en coordinatrice de l'action.

Concernant les adhésions, l'objectif fixé de 180 membres semble en bonne voie. Les associations adhèrent désormais plus facilement en début d'année. Ce phénomène a été renforcé par les différentes communications sur les réseaux sociaux.

La diversification des pratiques et des univers de jeux limite cependant la portée des publications et mériterait de faire l'objet d'une étude sociologique qui pourrait être menée par des étudiants par exemple.

### Trésorerie : état des finances

Laura connaît actuellement une période d'indisponibilité en raison de problèmes de santé. Stéphane tient donc les comptes à jour en attendant son retour.

Si le début d'année n'a pas échappé à la règle du déficit de la fin d'année, notamment en raison de la tenue de l'AG qui a lieu à une période lors de laquelle les recettes sont au plus bas, celui-ci s'est résorbé grâce au très bon lancement de la campagne d'adhésions.

A contrario, les recettes concernant les Cartes GN et Pass sont moyennes. Si les recettes ont légèrement augmenté grâce à l'apparition de la Carte GN+, le nombre de cartes souscrites est cependant plus faible : 347 cartes souscrites en février 2015 contre 456 en février 2014.

Toutefois, la Carte GN+ se développe, mais principalement par le biais des déclarations en masse adressées par les associations et non pas des joueurs. La communication à destination des joueurs devra donc s'intensifier.

Concernant les moyens de paiement utilisés par les joueurs, 49% des souscriptions de carte se font par le biais de Paypal, et 43% via Payplug. Ce dernier mode de paiement récemment ajouté a donc d'ores et déjà trouvé son public, d'autant plus qu'il n'a pas été mis en avant par rapport aux autres solutions.

La communication bénéficie de nouveaux outils à travers les nouveaux kakémonos et bannières qui ont été commandés.

Enfin, les dons sont en progression sans que nous n'ayons eu à communiquer spécifiquement sur ce point.

## **Programme des salons 2015 et priorités**

Certains salons ont déjà eu lieu :

- Festival Japan Tours – 20 au 22 février – Tours (Centre)  
Mélodie était sur place, des contacts intéressants ont été pris sur la région
- Festival International des Jeux – 27 février au 1<sup>er</sup> mars – Cannes (PACA)  
Le festival a recueilli 150 000 visiteurs, un retour est attendu de la part de Thomas
- Senyu – 28 février au 01 mars – Epinal (Lorraine)  
Nicolas était présent sur place et a représenté la FédéGN avec les moyens de la coordination régionale

Salons et festivals à venir :

- A toi de jouer – 20 au 22 Février – Amiens (Picardie)
- Place au jeu – 23 au 29 mars – Grenoble (Rhône-Alpes)
- Anim Asia – 28 mars – Bordeaux (Aquitaine)
- Festival du jeu de rôle – 18 et 19 avril – Kaysesberg (Alsace)
- Geekopolis – 23 et 24 mai – Paris (Île-de-France)
- Hero Festival – 7 et 8 novembre – Marseille (PACA)

Le Comic Con aura de nouveau lieu en 2015, mais au vu de l'investissement que représente un tel salon, la présence de la FédéGN sur celui-ci serait au détriment de la présence en région, ce qui n'est pas souhaitable.

Par ailleurs, la FFJDR étant régulièrement présente sur des salons auxquels la FédéGN ne participe pas, et vice-versa, il lui sera proposé de mutualiser les stands de façon à ce que les deux fédérations soient complémentaires dans le cadre de la convention qui sera prochainement révisée.

Dans certains cas où la présence de la FédéGN n'est pas possible via un stand, il est envisageable de mettre en place de courtes animations dans les allées. Il est également proposé de mettre en place des badges FédéGN qui seraient remis aux sympathisants afin de les fidéliser. Le visuel du badge pourrait également différer d'un salon à l'autre pour générer un phénomène viral.

## **Escrime GN**

Des débats ont lieu sur le forum afin d'institutionnaliser l'escrime ludique. La convention a été validée par les intervenants, puis soumise à la FF Escrime, mais nous n'avons pas eu de retour à ce jour. Toutefois, la

convention en étant à l'étape de l'officialisation, il est normal que les délais soient rallongés au vue du nombre d'intervenant pour ce dossier.

## **Trollmobile**

La convention est établie, elle va être soumise à Sébastien pour signature. L'aspect technique du financement participatif est prêt, il reste à établir la somme cible.

## **Secourisme**

Le projet a pour but de proposer des formations PSC1 (Prévention et Secours Civiques niveau 1) à moindre coût pour les GNistes afin qu'un maximum d'entre eux sache intervenir en cas accident lors d'un jeu.

L'ANIMS (Association Nationale des Instructeurs et Moniteurs de Secourisme) a été contactée en qualité d'association nationale agréée afin que la FédéGN puisse y adhérer afin de finaliser le dossier de demande d'agrément. Le coût reste à définir.

L'achat du matériel est également obligatoire avant de déposer la demande d'agrément (la facture étant une pièce constitutive du dossier), un budget est à prévoir.

Concernant le fonctionnement, la formation se déroulerait en deux parties :

- Une partie théorique de 4H environ à domicile
- Une partie présentiel de 4H environ pour l'apprentissage des gestes

Cette formation à distance est possible depuis 2012 et l'outil retenu est Salvum de la société Abeilles Multimédia. Il se présente sous la forme d'un serious game particulièrement adapté à notre public, et son coût sera de 6 à 7€ par candidat.

Tarifairement, la formation serait proposée pour 30€ aux titulaires d'une Carte GN, dont 10€ de part pour l'éditeur de Salvum et les consommables, et 20€ pour l'amortissement du matériel et la prise en charge du déplacement du ou des formateurs.

Le nombre maximum d'apprenant est fixé à 10 par formateur et par session. Il est envisageable de compléter les sessions avec des candidats externe, mais dans ce cas le coût de la formation sera similaire à celui des autres associations proposant le PSC1 afin de ne pas les concurrencer d'une manière déloyale.

Il est proposé de créer une association dédié aux formations afin que son entité juridique soit dissociée de la FédéGN, tout en y étant rattachée et placée sous son contrôle.

## **Communications Facebook et Carte GN+**

A l'heure actuelle, la Carte GN+ est principalement souscrite par des joueurs qui upgradent leur Carte GN, et non de nouveaux souscripteurs.

La communication s'effectue principalement vers les associations et les détenteurs de Cartes GN et non pas vers le GNistes « lambdas » qui ne doivent pas être écartés.

Les pages Facebook régionales commencent à être suivies, d'autres sont difficilement accessible car elles ne suivent pas le schéma habituel ou ne comportent pas le terme « FédéGN » dans leur nom, comme c'est le cas par exemple pour le groupe « PACA Coordi ».

Jonathan, dans le cadre de son stage, va étudier la représentation de la FédéGN sur les différents réseaux, et plus principalement sur Facebook, Twitter et Vimeo.

Il aura également pour tâche de définir les axes de communications concernant la Carte GN+ sur le long terme, et de coordonner la communication régionale.

## **Sécurité et GN**

L'assureur a délégué à la FédéGN la rédaction des règles de sécurité à appliquer pour l'utilisation de répliques d'airsoft et de lanceurs de paintball.

Une ébauche de règles communes a suscité des tensions, du fait notamment de la possibilité de perception par les associations comme de l'ingérence. Le but est au contraire de rappeler les règles élémentaires.

Par ailleurs, une discussion est en cours avec le fabricant Bollé concernant la possibilité de continuer à utiliser des lunettes après un impact par une bille. Les résultats finaux de cette discussion seront transmis au CA.

## **AG 2015**

La région Nord Est n'a jamais organisé d'AG de la FédéGN. Trois pistes sont évoquées : Verdun, Euville et Mulhouse.

Le cahier des charges sera transmis rapidement afin que la décision puisse être prise dans les meilleurs délais et que le site choisi puisse être réservé à la date souhaitée.

## **Membre d'honneur**

Suite à une proposition d'attribution du statut de membre d'honneur à l'association Be Larper, le CA étudie les conditions nécessaires.

Après débat, il est retenu que l'intervention de l'association n'a pas été fondamentale dans le développement et la poursuite des objectifs de la FédéGN.

Néanmoins, considérant le travail établi, le CA propose à titre exceptionnel d'appliquer les conditions du tarif « jeune association » à Be Larper, et ainsi de lui offrir le conventionnement pour l'année 2015 si l'association souhaite adhérer. Le pôle communication sera chargé de prendre contact avec l'association pour lui annoncer et l'accompagner dans la procédure d'adhésion.

Le CA rejette la proposition de modification des conditions d'attribution du titre de membre d'honneur au motif que celles-ci sont satisfaisantes et que cette distinction doit rester exceptionnelle.

## **GN et Fantasy**

La permanence a été contactée par un organisateur souhaitant créer un GN médiéval post-apocalyptique. Le cadre du jeu est situé sur le terrain du château La Chapelle de La Neuve-Lyre dont une partie de la toiture a été ravagée par un incendie.

Le GN est prévu pour se renouveler sur plusieurs éditions, les fonds récoltés servant à la restauration du château. Une association est en cours de création pour la gestion de l'événement et adhérera à la FédéGN.

Le CA décide de soutenir le projet à travers de la communication via ses différents outils.

## **ADX Florence**

Plusieurs signalements ont été rapportés au CA concernant les agissements de l'association ADX Florence, et plus particulièrement les dettes de celle-ci suite à l'absence de règlement de locations de terrains notamment.

Le CA prononce la radiation de l'association en raison de l'image que celle-ci véhicule en portant les couleurs de la FédéGN.

Une lettre de mise en demeure sera adressée au président lui demandant le règlement d'une dette de 45€ correspondant à la souscription de Cartes GN, la restitution de la bannière FédéGN que l'association a à sa disposition, et la suppression du logo FédéGN de ses supports de communication.

Par ailleurs, l'association sera également retirée du calendrier présent sur le site de la FédéGN.

**L'ordre du jour étant épuisé, le président clos la séance à 18H00.**